

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 22 DECEMBRE 2021**

L'an deux mil vingt et un, le 22 Décembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Bretenières, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain SCHMITT, Maire.

Présents : Mesdames Sandrine CHUARD, Marie-Louise LAGARDE, Nathalie GUYON, Messieurs Frédéric DURET, El Houssin SOUNNI, Alain SCHMITT

Excusé : Gilles PERROT

Secrétaire de séance : Sandrine CHUARD

La séance débute par la signature du registre des délibérations et du registre des comptes rendus. Les documents étant signés, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19h30.

Mr le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les délibérations des demandes de subventions DETR 2022 au nombre de 5 et une délibération de demande d'avis de désaffiliation du Centre de Gestion du Jura émise par le Grand Dole. **Le conseil approuve à l'unanimité.**

1. 2021-36 NOMINATION D'UN AGENT RECENSEUR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et voté approuve à l'unanimité la nomination de Mme Chantal CURIE comme agent recenseur pour le recensement 2022. Les modalités de rémunération sont encore à définir avec l' INSEE et le centre de gestion.

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Voix pour :6

2. 2021-37 DEMANDE DE SUBVENTIONS 2022 - Isolation - chauffage

TOTAL	SUBVENTION DETR	SUBVENTION COMCOM	A CHARGE MAIRIE
<u>23468,98 € HT</u>	<u>14081,39 € HT</u>	<u>4000 € HT</u>	<u>5387,59 € HT</u>

Voix contre : 0

Abstentions :0

Voix pour :6

3. 2021-38 DEMANDE DE SUBVENTIONS 2022 - Rénovation façade sud (Pignon)

TOTAL	SUBVENTION DETR	SUBVENTION COMCOM	A CHARGE MAIRIE
<u>3247,13 € HT</u>	<u>1948,28 € HT</u>		<u>1298,85 € HT</u>

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Voix pour :6

4. 2021-39 DEMANDE DE SUBVENTIONS 2022 - Travaux d'enfouissement de l'éclairage public sur des travaux esthétiques

TOTAL	SUBVENTION DETR	SUBVENTION SIDEC	A CHARGE MAIRIE
<u>8174,75 € HT</u>	<u>4496,12 € HT</u>	<u>2043,69 € HT</u>	<u>1634,95 € HT</u>

Voix contre : 0

Abstentions :0

Voix pour :6

5. **2021-40 DEMANDE DE SUBVENTIONS 2022 - Enfouissement infrastructures téléphonique sur travaux d'effacement et de renforcement**

TOTAL	SUBVENTION DETR	SUBVENTION SIDEC	A CHARGE MAIRIE
<u>5802,30 € HT</u>	<u>3481,38 € HT</u>	<u>1160,46 € HT</u>	<u>1160,46 € HT</u>

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Voix pour : 6

6. **2021-41 DECISION MODIFICATIVE N°3**

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 1641 : Emprunts en euros		304.00 €
TOTAL D 16 : Remboursement d'emprunts		304.00 €
R 165 : Dépôts et cautionnements reçus		304.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées		304.00 €

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Voix pour : 6

7. **2021-42 DEMANDE DE SUBVENTIONS 2022 - Curage des fossés communaux**

TOTAL	SUBVENTION DETR	SUBVENTION	A CHARGE MAIRIE
<u>6192,40 € HT</u>	<u>3096,20 € HT</u>		<u>3096,20 € HT</u>

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Voix pour : 6

8. **2021-44 Avis sur la désaffiliation de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Jura**

Le CDG 39 a été informé par le Président de la CAGD qu'à compter du 1^{er} janvier 2023 les effectifs de la CAGD dépasseront le seuil d'affiliation obligatoire au CDG 39 (350 agents) et sollicite la désaffiliation de la CAGD du CDG 39.

Un droit d'opposition à cette demande de désaffiliation est conféré aux collectivités et établissements publics affiliés. Il est demandé à l'assemblée délibérante de se prononcer sur la demande de désaffiliation de la CAGD.

Voix contre : 0

Abstentions : 5

Voix pour : 1

9. **Questions diverses :**

Forêt communale:

Dans le cadre du futur plan de gestion de la forêt communale, il est nécessaire de délimiter la périphérie de l'îlot qui sera réservé à nos amis les hérons en accord entre l'ONF, NATURA2000 et notre commune. L'assemblée délibérante étant d'accord pour reconduire la convention avec Natura2000, rendez-vous avec les personnes intéressées le vendredi 21 Janvier 2022 à 9h pour effectuer le marquage et délimiter physiquement la nouvelle zone parcelle 28.

Travaux d'enfouissements des réseaux :

Le maire informe que le devis des travaux d'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public route de Seligney et route de Tassenières nous a été remis par le SIDEC. Les subventions du SIDEC concernant les lignes téléphoniques et l'éclairage public étant respectivement de 20 % et 25 % des demandes de subventions DETR ont été faites en complément (voir ci-dessus 2021-39 et 2021-40).

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h50

Prochaine réunion de conseil à déterminer

Le Maire

Alain SCHMITT



**Le CONSEIL MUNICIPAL vous souhaite
de joyeuses fêtes de fin d'année.**

Protégeons nous.

Protégez vous.